



Ministère des Familles, de l'Enfance et des Droits des femmes
Direction générale de la cohésion sociale
Service des droits des femmes et de l'égalité entre les femmes et les hommes

Synthèse de l'actualité

Du 11 septembre au 7 octobre 2016

Action institutionnelle

Contraception, avortement, le Gouvernement sur tous les fronts

À la veille de la **Journée internationale de la contraception** (26 septembre) et de la **Journée mondiale pour la dépénalisation de l'avortement** (28 septembre), un colloque « Santé et droits des Femmes » s'est tenu le 23 septembre sous le haut patronage de Laurence ROSSIGNOL et de Marisol TOURAINE. Organisé par **Actions pour la Santé des Femmes**, en partenariat avec de nombreuses institutions nationales et internationales, dont la



Chaire en santé sexuelle et droits humains de l'UNESCO, cette journée a permis d'aborder les thèmes de l'avortement, l'accès à la contraception en France et dans le monde. Le 26 septembre, la ministre des Familles, de l'Enfance et des Droits des Femmes, a visité une pharmacie parisienne qui participe à la campagne « **Contraceptif d'urgence : pharmacie à votre écoute** », et s'engage ainsi à fournir un accueil bienveillant et une information de qualité sur la contraception d'urgence. Laurence ROSSIGNOL souhaite développer des messages d'information sur la contraception d'urgence et souligner à cette occasion l'importance du rôle des professionnels de santé, compte-tenu des nombreux témoignages de jeunes filles faisant état d'un accueil culpabilisant dans certaines pharmacies. La ministre s'est également rendue à Romainville pour visiter le **centre municipal de santé Louise Michel** qui mène une politique volontariste d'accès aux soins de premier recours et de santé publique, en particulier des actions de soins et de prévention en matière de planning familial.

Accès à l'IVG : des opérations de « testing »



A l'occasion de la **Journée mondiale du droit à l'avortement**, Marisol TOURAINE a fait [un point d'étape du Programme national d'action](#) lancé en janvier 2015 pour consolider le droit à l'Interruption volontaire de grossesse (IVG). La ministre a en particulier annoncé que des opérations de « testing » seront effectuées à partir de décembre pour évaluer la réalité de l'accès à l'IVG en France, [une information reprise sur le portail du Gouvernement](#). Signalons enfin que, dans un communiqué du 29 septembre titré « *Délit d'entrave à l'IVG : la majorité sénatoriale refuse que le débat ait lieu* », le Gouvernement regrette qu'alors que le **projet de loi Egalité et Citoyenneté**, adopté en première lecture à l'Assemblée nationale, actuellement en débat au Sénat, la commission spéciale chargée de l'examiner a déclaré irrecevable un amendement étendant le délit d'entrave à l'interruption volontaire de grossesse (IVG). Le 4 octobre, à l'occasion de la réunion annuelle du réseau **EuroNGOs**, qui regroupe 22 associations européennes mobilisées sur les enjeux de droits et de santé sexuelle et reproductive (contraception, IVG, éducation à la sexualité), André VALLINI, secrétaire d'Etat chargé du Développement et de la Francophonie, a lancé la [première stratégie d'action extérieure de la France en matière de population, droits et santé sexuelle et reproductive](#), en présence de Laurence ROSSIGNOL. L'accès aux services de planification familiale, sera l'une des priorités de l'aide publique au développement de la France et de sa diplomatie des droits des femmes (lire également page 12).

« Quand les femmes changent la ville »

Dans le cadre du 4^e **plan interministériel de prévention et de lutte contre les violences faites aux femmes**, le Gouvernement a lancé, en 2014, une expérimentation nationale de « Marches exploratoires », à laquelle ont répondu douze villes. Le 13 septembre, Laurence ROSSIGNOL, Patrick KANNER, ministre de la Ville, de la Jeunesse et des Sports et Hélène GEOFFROY, secrétaire d'Etat chargée de la Ville, se sont vu remettre le rapport de cette expérimentation nationale de marches exploratoires titré « [Quand les femmes changent la ville](#) ». L'association **France Médiation**, qui fédère 70 structures de médiation sociale en France, a assuré la coordination nationale de l'expérimentation.



Création d'une agence de recouvrement des impayés de pensions alimentaires

Le 8 mars 2016, lors de la **Journée internationale des droits des femmes**, le président de la République avait annoncé la création d'une agence de recouvrement des impayés de pensions alimentaires (ARIPA). Ce sera chose faite au 1^{er} janvier 2017. Le 23 septembre, le Gouvernement a en effet présenté la création de cette agence lors de la Commission des comptes de la sécurité sociale en vue du PLFSS 2017. Cette agence marquera une nouvelle avancée pour moderniser et améliorer le recouvrement des pensions alimentaires impayées. Elle contribuera à responsabiliser les parents débiteurs, dans l'intérêt notamment de leurs enfants, et à réduire la pauvreté des foyers monoparentaux composés à 85 % de femmes.

[Retrouver le communiqué et les explications sur notre site](#)

Pour une juste condamnation sociétale et judiciaire du viol et autres agressions sexuelles



« *Près de 100 000 viols chaque année : multiplication de « faits divers » ou réel problème de société ?* », le 5 octobre, le **Haut Conseil à l'égalité entre les femmes et les hommes (HCE)** a rendu un avis pour une juste condamnation sociétale et judiciaire du viol et autres agressions sexuelles assorti de douze recommandations pour entendre les victimes et en finir avec l'impunité. Sujet à suivre dans notre prochaine synthèse.

[Retrouver l'information et l'avis sur le site du HCE](#)

Composition du Conseil national de la protection de l'enfance

Un [décret n° 2016-1284 du 29 septembre 2016](#) pris en application de l'article L. 112-3 du code de l'action sociale et des familles et relatif aux missions, à la composition et aux modalités de fonctionnement du **Conseil national de la protection de l'enfance (CNPE)** a été publié au **Journal officiel** du 30 septembre. Le texte prévoit que chaque collège du CNPE est composé de telle sorte que l'écart entre le nombre de femmes et d'hommes ne soit pas supérieur à un. Les membres de droit siégeant *ès qualités* sont exclus du décompte paritaire. A cette fin, chaque autorité amenée à désigner un nombre pair de membres désigne autant de femmes que d'hommes.

Nomination au cabinet de la ministre des familles, de l'enfance et des droits des femmes

Par arrêté du 12 septembre 2016 publié au **Journal officiel** du 21 septembre, il est mis fin aux fonctions de Elizabeth LE HOT, directrice adjointe du cabinet de la ministre des familles, de l'enfance et des droits des femmes. Selon le **JO** du même jour, Céline THIEBAULT est nommée directrice adjointe du cabinet chargée des droits des femmes.

Évaluation citoyenne de la loi pour l'égalité réelle entre les femmes et les hommes

Jusqu'au **lundi 17 octobre 18 heures**, l'Assemblée consulte les internautes sur les résultats de la politique en faveur de l'égalité entre les femmes et les hommes. Le questionnaire en ligne - mis au point par le Comité d'évaluation et de contrôle des politiques publiques (CEC) assisté d'un groupe d'experts - permet de donner son appréciation de l'impact des dispositions clefs de la loi du 4 août 2014 pour l'égalité réelle entre les femmes et les hommes : définition des objectifs de cette politique ; place et image des femmes dans les médias et sur Internet ; partage des responsabilités parentales ; lutte contre les impayés de pensions alimentaires ; protection contre les violences conjugales...



[Retrouver l'information et accéder à l'évaluation](#)

Où est l'argent pour les droits des femmes ?



Le Conseil économique social et environnemental (CESE), la Fondation des femmes (synthèse du 14 mars 2016), le Fonds pour les femmes en Méditerranée, le Haut Conseil à l'égalité entre les femmes et les hommes (HCE), le Comité ONU Femmes France et W4 France ont rendu public le 15 septembre un rapport relatif à l'argent public et privé consacré en France à l'égalité femmes-hommes intitulé « Où est l'argent pour les droits des femmes ? Une sonnette d'alarme ». Selon les auteur.e.s « *Le constat est clair : si des politiques en faveur de l'égalité sont effectivement développées par l'Etat et les collectivités territoriales, les budgets consacrés aux droits des femmes demeurent, au niveau national comme local, restreints et insuffisants pour la mise en pratique de ces politiques par les acteur.rice.s de l'égalité* » (lire également page 6).

[Retrouver l'information et le rapport sur le site du HCE](#)

Les femmes et l'automobile

La **délégation aux droits des femmes et à l'égalité des chances entre les hommes et les femmes** du Sénat publie un rapport d'information par Chantal JOUANNO (photo) et Christiane HUMMEL intitulé « Les femmes et l'automobile : un enjeu de lutte contre la précarité, d'orientation professionnelle et de déconstruction des stéréotypes ». Un dossier vidéo a également été mis en ligne sur le site du Sénat. « *Alors que les statistiques de l'accidentalité routière démontrent une conduite plus respectueuse des règles de la part des femmes, les clichés sur les femmes au volant, héritage des débuts de l'automobile cantonnant la femme au rôle de passagère, ont la vie dure... Comment expliquer ce paradoxe ? Afin de répondre à ces questions et de proposer des solutions pour inverser une tendance inégalitaire, la délégation a souhaité réaliser une analyse approfondie des relations entre les femmes et l'automobile dans ces différentes dimensions. Elle a assorti son rapport d'une série de recommandations qui visent à : favoriser la mobilité des femmes et lutter contre leur précarité ; développer la mixité et l'égalité professionnelles dans le secteur automobile ; en finir avec les stéréotypes contre les femmes au volant* ».



[Retrouver le rapport sur le site du Sénat](#)

Réunion du Conseil des femmes leaders dans le monde

Le 21 septembre, [la Présidente de la République de Lituanie](#) Dalia GRYBAUSKAITE, qui préside le Conseil des femmes leaders dans le monde, a organisé à l'occasion de l'Assemblée générale des **Nations unies** une discussion de haut niveau pour attirer l'attention de la communauté internationale sur le prix de la violence à l'égard des femmes et leurs conséquences sur la société. Le Conseil a également discuté des moyens pour assurer une aide efficace aux femmes victimes de violence, a échangé sur les bonnes pratiques et les programmes de prévention de la violence faites aux femmes dans les pays différents.

Dans les territoires

Normandie : un guide pour éviter les stéréotypes sexistes dans la communication visuelle

Le 22 septembre, en présence de la préfète de Normandie et de la rectrice de l'Académie de Rouen, un guide innovant a été présenté par la **Direction régionale aux droits des femmes et à l'égalité entre les femmes et les hommes (DRDFE)** de Normandie à l'École supérieure d'ingénieurs en génie électrique (ESIGELEC), devant une centaine de communicants et de responsables du monde de l'éducation et de la formation. Fruit d'un travail collectif, ce guide conçu dans le cadre de la Convention régionale pour l'égalité filles/garçons dans le système éducatif, donne des clés pour construire ou choisir une communication visuelle non sexiste. Les supports sont nombreux (affiches, photographies, dessins, pictogrammes, vidéos, sites web...) qui peuvent être utilisés comme leviers pour neutraliser les stéréotypes de sexe. Le guide propose un certain nombre de conseils pour ne pas oublier les femmes, ne pas les représenter défavorablement ou dans des rapports inégalitaires. Lors de son lancement, Benoit MONTALAN, maître de conférence en psychologie sociale à l'Université de Rouen est intervenu sur les mécanismes de production des stéréotypes de genre. Le guide est diffusé dans une version « papier » et a également été mis en ligne sur le site de l'Académie de Rouen.



[Retrouver l'information et télécharger le guide](#)

Action dans le département de la Manche pour la Journée mondiale de la contraception



Le 26 septembre à Beaumont-Hague la **délégation départementale aux droits des femmes et à l'égalité entre les femmes et les hommes (DDDFE)**, en partenariat avec le Centre intercommunal d'action sociale (CIAS) et le Conseil départemental a organisé une action dans le cadre de la journée mondiale de la contraception. Environ 500 personnes ont été sensibilisées par la pièce de théâtre « Et pendant ce temps Simone Veille ». Les jeunes étaient notamment visés par cette action ainsi que les publics plus isolés.

L'action des Centres de planification et d'éducation familiale (CPEF) a pu être valorisée durant la journée notamment via des stands, la communication renforcée sur les services existants localement en matière d'accès aux droits et à la santé sexuelle et reproductive ainsi que sur le déploiement de la politique des droits des femmes et de l'égalité dans le département. Un processus pédagogique a été engagé autour de la diffusion de la pièce par les équipes éducatives qui encadrent les scolaires ayant assistés aux représentations, avec pour objectif de capitaliser les travaux qui s'en suivront et de les valoriser à l'occasion du 8 mars. L'action était annoncée dans la Presse de la Manche du 24 septembre et a rencontré un franc succès. Elle illustre le partenariat local entre l'Etat et les collectivités territoriales particulièrement dans une zone plus rurale du département.

Égalité, non discrimination, féminisme

Deuxième édition du séminaire « Genre et espace public »

La 2^e édition du séminaire « Genre et espace public » se tiendra le **lundi 10 octobre** à la Cité de la Mode et du Design à Paris. La ville de Paris s'est engagée depuis deux ans dans un travail à long terme sur les enjeux de genre et d'espace public.



« *Ce thème, nouveau dans le monde de l'aménagement urbain et de la planification de la Ville, a été choisi pour améliorer encore nos pratiques, nos méthodes et nos outils pour ce qui concerne la prise en compte des aspirations différenciées des femmes et des hommes dans la cité* », indique la ville. Le projet des « sept places » sur le réaménagement de l'espace public a été une formidable opportunité pour se poser ces questions : « *Comment les femmes se saisissent-elles de la ville dans le quotidien ? Comment se manifeste « le genre » dans l'espace public ? La ville est-elle conçue et aménagée pour répondre aux attentes des femmes et des jeunes filles ? Femmes et hommes bénéficient-ils des mêmes installations, établissements, structures publiques ?* ». Un premier séminaire en octobre 2015 a permis d'explorer ce thème, rechercher des ressorts pour agir et envisager des pistes d'actions et d'expérimentations à déployer. Cette seconde édition sera l'occasion de découvrir « *les bonnes pratiques* » mises en place à Barcelone, Berlin et Vienne. Un **guide méthodologique** « Genre & espace public. Les questions à se poser et les indicateurs pertinents à construire pour un environnement urbain égalitaire » sera présenté à cette occasion.

Conférence Internationale sur les hommes et l'égalité des chances



Organisée par le ministère de l'Égalité des chances luxembourgeois, avec le soutien du Ministère fédéral allemand de la Famille, des Personnes âgées, des Femmes et de la Jeunesse, la troisième Conférence Internationale sur les hommes et l'égalité des chances se tiendra les **lundi 17 et mardi 18 octobre** au Luxembourg. Après les conférences en 2012 à

Berlin et en 2014 à Vienne, cette 3^e conférence aura pour sujet principal: « Who cares ? Who shares ? Les hommes en tant qu'acteurs et bénéficiaires des politiques d'Égalité ». Durant les différentes présentations et les ateliers de travail, les participants et experts nationaux et internationaux apporteront leur vision sur la manière d'impliquer les hommes dans les politiques d'égalité pour contribuer à la réalisation d'une société égalitaire.

[Retrouver le site de la conférence](#)

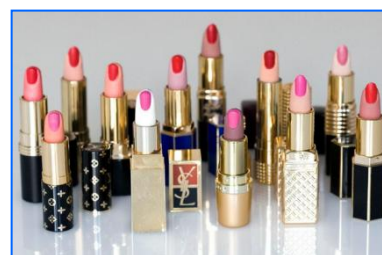
Plan d'actions et de mobilisation contre le sexisme

Le Lancement du **plan d'actions et de mobilisation contre le sexisme** (flash d'actualité du 8 septembre et synthèse du 10 septembre) a suscité de très nombreuses retombées dans la presse, les médias et sur Internet, que nous ne pourrions relayer dans ces pages. Notons que **Le Parisien** qui annonçait l'action à la une de son édition du 8 septembre, consacrait la une de son magazine du 9 septembre à la mobilisation de Julie GAYET, portant le badge « Sexisme : pas notre genre ». On a également vu certaines députées avec le fameux badge dans les travées de l'Assemblée nationale. Bien sûr, quelques voix soulignent que contre le sexisme « *un badge ne suffira jamais* » (**L'Humanité dimanche** du 6 octobre), mais, globalement, le lancement de la campagne a été relayé de manière forte, en particulier grâce à la participation et l'engagement personnel d'actrices et d'acteurs de la société civile.



Où est l'argent pour les droits des femmes ?

Plusieurs réactions à signaler suite au rapport relatif à l'argent public et privé consacré en France à l'égalité femmes-hommes intitulé « Où est l'argent pour les droits des femmes ? Une sonnette d'alarme » (lire page 3). « *Mesdames et Messieurs les candidat.e.s, combien sur la table pour l'égalité femmes-hommes ?* », questionne **Osez le féminisme !** le 15 septembre. L'association estime qu'« *il est désormais urgent de passer à la vitesse supérieure pour réduire les inégalités : changer les mentalités coûte de l'argent, former les professionnel.le.s coûte de l'argent, accompagner des femmes victimes de violences coûte de l'argent. Or, toutes ces actions essentielles reposent aujourd'hui trop souvent sur le bénévolat et le militantisme d'associations, en grande majorité composées de femmes* ». OLF donne quelques exemples du manque d'argent sur le terrain : **Planning familial** de Haute-Garonne, **CIDFF** de l'Isère, actuellement antenne de l'association **Femmes Solidaires** dans le 93, etc. et s'adresse directement aux candidat.e.s à l'élection présidentielle : « *que comptez-vous faire pour mettre fin aux discriminations, injustices, violences que subissent la moitié de votre futur électorat ?* ». « *Les femmes demandent des comptes !* », résumait **les effronté-e-s** le même jour. Dans la presse et sur Internet, la plupart des médias reprennent le ton de la dépêche de **l'Agence France Presse** du 15 septembre : « *L'égalité femmes-hommes loin d'être une priorité financière en France* ». **Libération** du 15 septembre consacrera deux pages au sujet (« *Égalité des sexes : l'impair des chiffres* ») illustrées par Aurora REINHARD (Illustration ci-contre : Curiosity, 2008), et l'information sera reprise dans **L'Humanité** du 16 septembre sous le titre « *L'argent : symptôme des inégalités hommes-femmes* ».



Le retour de « la théorie du genre »



C'est le pape lui-même qui relance le débat, et une partie de la presse française s'en fait largement l'écho : « *Le pape dénonce une « guerre mondiale » contre le mariage* » (**Le Figaro** du 3 octobre), « *François relance la guerre du genre* » (**Le Parisien** du 4 octobre), « *Le pape François met en garde contre la théorie du genre* » (**La Croix** du 4 octobre); « *Écoles : la théorie du genre attaquée de toutes parts* » (**Le Figaro** du 4 octobre)... **Libération** (4 octobre) résume brièvement toute l'affaire

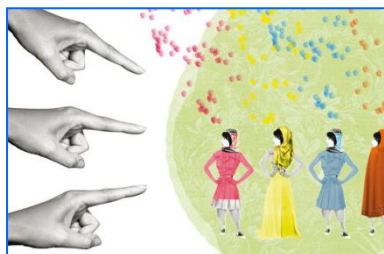
avec humour sous le titre « *Souverains poncifs* », et considère que « *même le pape est désinformé* ». Cela sent néanmoins l'offensive en règle. Éclairage dans une tribune publiée par **Le Figaro** du 4 octobre : « *Pourquoi le pape attaque la théorie du genre* ». Un journaliste du quotidien conteste la version selon laquelle « *certain y voient un soutien programmé à la Manif pour tous qui prépare effectivement une nouvelle manifestation* », mais estime que « *c'est vraiment par hasard que François s'est publiquement exprimé trois fois sur le sujet ce weekend* ». **La Vie** du 6 octobre indique pour sa part que le pape a développé ses positions sur la « théorie du genre » à de nombreuses reprises, et qu'il n'y a là rien de bien nouveau. Qui dit « théorie du genre » dit en effet « Manif pour tous ». Quoi de neuf de ce côté-là ? **Le Monde** du 20 septembre, annonce que « *le mouvement, qui s'essouffle, organisait son université de rentrée dans l'Essonne* ». Pour **Le Figaro** du 18 septembre, au contraire, le mouvement est « *mobilisé pour 2017* », il lance des propositions, et va mettre en ligne un site Internet pour que l'électeur se retrouve dans les propositions des candidats sur la PMA, la GPA, l'abrogation de la loi Taubira, etc. Et le quotidien d'annoncer qu'une « *immense* » manifestation devrait avoir lieu à Paris le **dimanche 16 octobre**. Notons enfin que dans un communiqué du 3 octobre la **Coordination française pour le Lobby Européen des Femmes** et la **Ligue du droit international des femmes** dénoncent « *les propos irresponsables du pape François* », alors que **les effronté-e-s** estiment que « *le pape souffle avec le vent de la réaction* ».

L'été du burkini : c'est (presque) fini !

« *L'Observatoire de la laïcité veut calmer les esprits* » (**La Croix** du 4 octobre), après un été agité par l'affaire du burkini (synthèses des 8 avril, 10 août et 10 septembre 2016), la rentrée sera peut-être plus calme. Dans la nouvelle palanquée d'articles, de prises de position, d'annonces et de tribunes publiées sur le sujet depuis notre dernière synthèse, ou que nous avons laissé de côté, signalons les plus tribunes : « *La liberté religieuse doit rester un principe fondamental* » (Alain CHRISTNACHT) et « *Il faut combattre le prosélytisme extrémiste et le sexisme* » (Nathalie HEINICH) dans **Le Monde** du 31 août ; « *La laïcité n'est pas un athéisme d'État* » (Haïm KORSIA), et « *Gulliver au pays du burkini* » (Anne-Sophie Letac) dans **Le Figaro** du 3 septembre ; « *La sociologie à l'épreuve du burkini* » (Michel WIEVIORKA) dans **Le Monde** du 4 septembre ; « *Le lobby du burkini* » (Marie-Amélie LOMBARD-LATUNE), et « *Le burkini : la liberté victime du droit* » (Jacques Juillard) dans **Le Figaro** du 5 septembre ; « *Appliquer toute la loi, rien que la loi de... 1905* » (Jean-Paul SCOT), « *Non à l'usurpation de la laïcité* » (Henri Pena-Ruiz), « *Le patriarcat peut parfaitement s'épanouir dans un État laïque* » (Claire Serre-Combe), et « *Logique identitaire et visée totalitaire* » (Catherine KINTZLER) dans **L'Humanité** du 5 septembre ; « *Le burkini ; jusqu'où peut aller la République* » (Blandine KRIEDEL) dans **Le Figaro** du 6 septembre ; « *Burkini, cul nu et « crepidula fornicata »* » (Luc LE VAILLANT) dans **Libération** du 6 septembre ; « *Le multiculturalisme, ce n'est pas le burkini* » (Paul MAY) dans **Libération** du 7 septembre ; « *Pour l'émancipation des femmes* » (Collectif) dans **L'Humanité** du 9 septembre ; « *Chevelure des femmes et idée de la France* » (Natacha POLONY) dans **Le Figaro** du 10 septembre ; « *Tous en burkini ?* » (Marcela IACUB) dans **Libération** du 17 septembre ; « *Femmes de tous les pays, unissez-vous !* » (Helena NOGUERRA) dans **Libération** du 30 septembre ; « *Pourquoi le Conseil d'État a autorisé le burkini* » (Jean-Marc SAUVÉ) dans **Le Figaro** du 5 octobre...



Division féministes et lassitudes musulmanes



« *Les féministes divisées après le débat sur le burkini* », constate **Le Monde** du 9 septembre qui souligne que « *de plus en plus de militantes s'opposent à de nouvelles restrictions au port de signes religieux* ». De fait ce débat agite aussi les colonnes des journaux : « *Le féminisme, oui, mais lequel ?* » par Luc FERRY (**Le Figaro** du 15 septembre) ; « *Le féminisme est-il trop blanc ?* » par Cécile DAUMAS, « *En finir avec l'homogénéité d'une pensée « maternaliste »* » par Soumaya MESTIRI, et « *Il ne saurait y avoir de féminisme d'Orient ou d'Occident* » par Fawzia ZOUARI (**Libération** du 22 septembre) ; « *Féminisme : existe-t-il un seul modèle de libération ?* », par Fabienne HALOUI (**L'Humanité** du 30 septembre). Au-delà du féminisme, **Le Monde** consacrera deux fois la une et le dossier de son cahier « idées » au sujet. Le 3 septembre, le quotidien titre « *Tenue correcte exigée* » et se penche sur l'histoire de la liberté vestimentaire des femmes en France, avec cette comparaison - que l'on a souvent vue sur Internet - entre les plages normandes au début du XX^e siècle et l'arrivée du burkini un siècle plus tard. Le 1^{er} octobre, le journal titre « *Sous toutes les coutures* », pour analyser, avec des sociologues, « *l'étonnante polysémie du foulard* », et relever que celles qui le portent « *tentent d'inventer un islam européen* ». L'article est illustré par Sarah BOUILLAUD (ci-dessus). Enfin, on signalera l'enquête de **Libération**, à la une et sur six pages de son édition du 23 septembre : « *Nous Françaises et musulmanes* ». « *Après l'hystérie burkini* », le quotidien donne la parole à des femmes, voilées ou non, et note qu'« *au-delà des divergences et d'un effet mosaïque, un point commun émerge : le sentiment de faire les frais d'un amalgame avec le terrorisme, d'être ostracisée dans son propre pays* ». Et malgré la « *grande lassitude* », la « *colère* », « *pas mal de pessimisme et beaucoup d'inquiétude* », « *Libé* » note chez elles, « *bien souvent, la nostalgie d'un « vivre ensemble » à l'écho bien républicain* »...

Osez le féminisme ! lance son webzine : FeministOcllic

A l'occasion de la deuxième édition des « Journées du Matrimoine », **Osez le féminisme ! (OLF)** a lancé le 17 septembre son webzine, un journal publié sur internet. « *Depuis 2009, nous éditons tous les deux mois un journal papier, envoyé à tou.te.s les adhérent.e.s* », rappelle OLF : « *42 journaux sont sortis, et donc une multitude d'articles ayant pour thème le sexisme "ordinaire", les inégalités femmes-hommes, les initiatives féministes à travers le monde, la place des femmes dans la culture... Afin de ne pas perdre ces savoirs et de permettre à toutes et à tous d'y avoir accès plus facilement, nous retrouverons l'intégralité de ces articles sur le webzine FeministOcllic, mais aussi de nouveaux articles inédits ayant pour but de féminiser l'actualité !* ».



[Retrouver le webzine FeministOcllic](#)

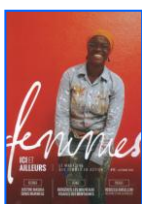
Le terrorisme au féminin

Nous n'allions quand même pas classer un sujet sur le « *terrorisme au féminin* » (**Le Monde** du 11 septembre) dans la rubrique « *Égalité professionnelle* »... Trois jeunes femmes ont été interpellées le 8 septembre dans l'Essonne, dans le cadre de l'enquête sur une voiture retrouvée dans Paris et contenant des bonbonnes de gaz. Suite à ces attentats déjoués, « *le premier commando féminin* » fait la une (**Libération** du 10 septembre). Le quotidien souligne pourtant, qu'en matière de Jihad, « *les femmes ne sont pas censées passer à l'acte* ». Et de donner la parole à la chercheuse Géraldine CASUTT qui explique que « *les rôles au sein de l'EI sont genrés : celui des filles est d'enfanter pour pérenniser l'idéologie* », mais que « *dans les pays occidentaux, elles peuvent être mobilisées pour commettre des attentats* ». De nombreuses femmes ont quand même participé à des actes terroristes, et la place des femmes dans les groupes djihadistes, en particulier les mariages avec les combattants de l'État islamique, a été étudiée (synthèse du 31 janvier 2015). **Le Soir** du 10 septembre publie même cinq profils « *des femmes qui « comptent » pour Daesh* » : une veuve « *porte-parole* », une femme « *fraichement radicalisée* », une épouse de haut gradé, une recruteuse, et une « *combattante sans pitié* » britannique qui a rejoint la Syrie pour diriger une police islamique. « *L'implication au premier rang de femmes dans des projets d'attentat a été longtemps sous-estimée* », estime d'ailleurs Matthieu SUC sur **Médiapart** le 9 septembre. Hasard du calendrier, signalons ici la sortie en salle de « *Le ciel attendra* » qui met en scène des femmes embrigadées dans les filières terroristes (« *Le djihad à visage féminin* », **Le Figaro** du 4 octobre).



« Égalité, non discrimination, féminisme » en bref

HANDICAP - Depuis 2010, l'association Femmes pour le dire, femmes pour agir (FDFA) dit et agit pour lutter contre les violences voire les maltraitances dont quatre femmes handicapées sur cinq sont victimes. Le samedi 15 octobre FDFA organise ses « [Feuilles d'automne](#) » qui s'inscriront dans le droit fil de ses actions en faveur des femmes en situation de handicap et des autres victimes de violences.



MAGAZINE - « *Dans les médias, plus de 80 % des sujets des informations sont des hommes. Et les femmes sont essentiellement cantonnées à des modèles "dits féminins" ou présentées comme victimes. Qu'en est-il de celles qui font bouger les lignes ? C'est pour mettre en lumière ces femmes agissantes que l'association Femmes ici et ailleurs œuvre au quotidien, depuis 2003* ». Signalons la sortie du numéro 16 du magazine et [le site Internet de l'association](#).

ÉTAT - A l'occasion de la publication de son livre « La cause des femmes dans l'État : une comparaison France-Québec » (**PUG**), PRESAGE accueillera Anne REVILLARD pour une conférence qui se tiendra [le mardi 11 octobre à Science Po](#). « *L'Etat peut-il penser la cause des femmes ? L'amélioration du statut social des femmes et la déstabilisation des inégalités entre les sexes ont constitué une des transformations sociales les plus marquantes du XXe siècle* », résume la maison d'édition. « *Cet ouvrage montre comment des institutions gouvernementales ont participé à cette dynamique de changement social* ».



NÉO-FÉMINISME - « *Alors que le féminisme est devenu un thème de société incontournable* », **Les Inrocks** ont choisi de rencontrer des personnalités de tous horizons à ce propos. « *Parfois éloignées du sujet, spécialistes, investies ou inattendues, elles nous livrent leur vision de la lutte pour l'égalité homme-femme* », souligne l'hebdomadaire, qui donne en particulier la parole à Eugénie BASTIÉ (synthèse du 31 mai 2016) qui s'en prend notamment au « *néo-féminisme* ». [A lire sur le site des Inrocks](#).

Égalité dans la vie professionnelle

Pour en finir avec le « plafond de mère »

A l'occasion de la **semaine de l'égalité professionnelle** (flash d'actualité du 4 octobre), la **CGT** des ingénieurs, cadres et techniciens (UGICT) a lancé, le 3 octobre, une campagne intitulée #Viedemère, pour abattre le « plafond de mère » qui bloque les femmes dans leur vie professionnelle, à l'instar du célèbre « plafond de verre ». Sous le titre « [Une campagne pour en finir avec le « plafond de mère » au travail](#) », **L'Humanité** du 3 octobre annonce l'initiative et donne la parole à la responsable de l'UGICT, Sophie BINET. La campagne est également signalée dans **La Croix** du 3 octobre (« *Égalité et maternité* ») et dans **Libération** du 4 octobre (« *Plafond de mère* »).



Lente réduction des écarts de salaires entre femmes et hommes dans le privé



Insee Première n° 1617 de septembre 2016, publié par l'**Institut national de la statistique et des études économiques** (INSEE) est consacré aux salaires dans le privé en 2014. L'INSEE note en particulier qu'« *à caractéristiques identiques, une femme gagne en moyenne 9,6 % de moins qu'un homme* ». « *En 2014, une salariée gagne, en moyenne en EQTP, 18,5 % de moins qu'un salarié. Pourtant, le salaire net moyen des femmes progresse plus que celui des hommes : + 0,9 % contre + 0,4 % en euros constants* ». Selon l'Institut, ce sont surtout les cadres qui contribuent à la réduction de l'écart des salaires entre hommes et femmes. À secteur d'activité, âge, catégorie

socioprofessionnelle, condition d'emploi (temps complet, temps partiel) donnés, l'écart de salaire moyen entre femmes et hommes continue aussi de se réduire. Il atteint 9,6 % en 2014, soit 0,3 point de moins qu'en 2013. L'INSEE note cependant que les écarts de salaire entre femmes et hommes s'accroissent cependant le long de l'échelle salariale. En conclusion, « *même si les femmes restent moins rémunérées que les hommes, l'évolution de leur échelle des salaires est en 2014 plus favorable à tous les niveaux que celle des hommes, surtout aux niveaux les plus élevés* ».

[Retrouver l'ensemble des résultats de l'étude sur les salaires](#)

Dans quels contextes les comportements sexistes au travail sont-ils le plus fréquents ?



La Direction de l'animation de la recherche, des études et des statistiques (DARES) consacre le numéro 46 de **DARES Analyses** (septembre 2016) aux comportements sexistes au travail, une analyse issue de l'enquête Conditions de travail 2013. Elle contient en effet de nouvelles questions qui permettent de mesurer des comportements hostiles à dimension sexiste. Les comportements hostiles sont mesurés à l'aide de questions permettant de distinguer trois catégories d'atteintes : les comportements méprisants, le déni de reconnaissance du travail et les atteintes dégradantes. Cet ensemble de comportements peut être regroupé sous le terme générique de « comportements hostiles ». Ils seront ici considérés comme ayant une dimension sexiste quand la personne interrogée

attribue ces comportements à son sexe (« le fait d'être une femme ou un homme »). Selon le résumé de la **DARES**, « 35 % des actifs occupés signalent avoir subi un comportement hostile dans le cadre de leur travail au cours des 12 derniers mois. Parmi les victimes, plus d'une femme sur cinq indique avoir subi ce comportement à cause de son sexe, contre moins d'un homme sur vingt. Ce sont donc 8 % des femmes et 1 % des hommes qui déclarent avoir subi un comportement sexiste au travail ». Et de noter que « les comportements à caractère sexiste sont moins fréquemment associés à des dysfonctionnements de l'organisation du travail que les comportements hostiles en général. Ils sont plus nombreux pour les femmes qui occupent des postes de travail plus fréquemment occupés par des hommes ».

[Retrouver les données et l'analyse sur le site de la DARES](#)

« Egalité dans la vie professionnelle » en bref

TERRITORIALE - L'accès des femmes aux emplois de direction et notamment aux emplois fonctionnels est toujours limité dans la fonction publique territoriale, selon une étude du **Centre national de la fonction publique territoriale** (CNFPT) publiée le 22 septembre. La territoriale est également marquée par une faible mixité des métiers, liée aux représentations sur les rôles sociaux des femmes et des hommes.



[Retrouver l'étude sur le site du CNFPT.](#)



TEMPS DE VIE - « Quand les femmes pensent à tout... Travail, enfants maison ». **Le Croix** du 21 septembre consacre son cahier « Parents & enfants » à ce qu'on appelle la « charge mentale » du foyer qui « pèse encore le plus souvent sur les femmes ». « Mais ces dernières ont aussi du mal à déléguer ». L'équilibre des tâches dans le couple dépend du dialogue explique le quotidien.

RÉSEAU - Les femmes hautes fonctionnaires ont leur présidente : le réseau associatif interministériel de femmes hautes fonctionnaires **Administration moderne** vient de choisir sa nouvelle présidente. Il s'agit de Nathalie PILHES, adjointe au délégué interministériel à la Méditerranée, qui en prendra la tête, à la suite d'Agnès ARCIER.



NOBEL - Depuis sa création en 1901, le prix Nobel, toutes disciplines confondues, a été décerné à 46 femmes et 814 hommes, soit un peu plus de 5 %. En sciences « dures » (physique, chimie) et sciences « charnières » (médecine), seuls 17 sur 583 récipiendaires sont des femmes. **Le Croix** du 13 septembre signale la sortie d'un livre qui vient éclairer les trajectoires, souvent surprenantes, de ces femmes qui sont parvenues à l'excellence dans un milieu qui fut et reste en grande partie masculin (« 17 femmes prix Nobel de sciences » de Héléne MERLE-BERAL chez **Odile Jacob**).

Parité et vie politique

Droits des femmes contre les extrêmes droites

La présidente du **Front national**, Marine LE PEN, « œuvre franchement à faire reculer les droits des femmes et (à) saper nos acquis, tout en niant les ressorts sexistes des discriminations », accuse la secrétaire d'État Pascale BOISTARD dans [le trimestriel politique Charles](#). « *Marine Le Pen, féministe ?* » Non, répond une vingtaine d'organisations (associations féministes comme le **Collectif national pour les droits des femmes**, Osez le féminisme !, Femmes solidaires, Les Effronté-e-s, Marche mondiale des femmes, etc., auxquelles se sont joints des syndicats, associations et partis politiques de gauche) constituées en collectif unitaire baptisé « **Droits des femmes contre les extrêmes droites** » et créé pour lutter contre les fausses idées et le double discours répandus par les extrêmes droites. Elles ont lancé, le 22 septembre, un site Internet dédié à la question.



[Retrouver le site « Droits des femmes contre les extrêmes droites ».](#)

Primaires à droite, primaires à gauche

Ouf ! Après une période de doute, une femme (sur sept candidat.e.s) sera présente à la primaire de la droite. On a même vu des ténors républicains et du centre voler à son secours ! C'était beau. Le 6 septembre **Libération** faisait sa une avec un montage rigolo (ci-contre) et se posait la question : « *Faut-il sauver NKM ?* ». Selon **Le Figaro** du 7 septembre, Nathalie KOSIUSCO-MORIZET « propose une troisième voie » entre Alain JUPPÉ et Nicolas SARKOZY. « *Cavalière seule* », « hors des sentiers battus », pour **La Croix** du 7 octobre, Nathalie KOSCIUSCO-MORIZET est aussi l'invitée de **La Vie** du 6 octobre. Selon la candidate : « *lors d'une élection, il faut partager une espérance* ». « *NKM qui veut ringardiser ses concurrents* », selon **Libération** du 7 octobre. On passera rapidement sur la polémique au sujet des déclarations de Bruno Le Maire (« Le Maire n'a pas dit « nos femmes » mais il aurait pu », **L'Humanité** du 5 septembre). A gauche, **Libération** du 7 octobre croit savoir que pour 2017, « *Najat Vallaud-Belkacem se prépare au cas où...* ». En effet, selon le journal, l'ancienne ministre des Droits des femmes « se voit au premier rang en 2017 ». « *Dotée d'une solide expérience ministérielle et loyale au chef de l'Etat* », note « Libé », « *NVB est une sorte d'anti-Emmanuel Macron cochant toutes les cases pour jouer un rôle important dans les mois qui viennent, que François Hollande soit candidat à sa succession ou non* ».



« Parité et vie politique » en bref

ÉTATS-UNIS - Beaucoup de bruit autour des problèmes de la candidate démocrate dont la santé « devient un sujet de campagne ». Les Républicains le juge en effet « *trop fragile pour gouverner, et peu transparente* » (**La Croix** du 13 septembre). Signalons encore quelques articles et tribunes sur la campagne aux Etats-Unis : « *Clinton tousse pendant que Trump se trémousse* » (**Libération** du 17 septembre) ; « *Hillary est-elle vraiment la candidate des femmes ?* » (**Elle** du 21 septembre) ; « *Hillary Clinton, une candidate fragile ?* » (**Le Monde** du 21 septembre) ; « *Sexisme et racisme, les secrets d'un bon débat* » (**Libération** du 30 septembre) ; « *Donald Trump aggrave son cas avec les femmes* » (**Le Soir** du 1^{er} octobre). A suivre !

Égalité dans la vie personnelle et sociale

Une campagne et un site pour la défense de l'avortement

« En France, avant la légalisation de l'IVG par la loi Veil, certaines femmes utilisaient des cintres et des aiguilles à tricoter afin de pratiquer des avortements clandestins. Cette pratique est encore courante dans les pays qui n'autorisent pas l'avortement ». Pour le **Planning familial**, « l'avortement est une liberté et un droit fondamental qu'il faut continuer de défendre ! », et il faut « en finir avec les IVG cachées, la culpabilisation des femmes, la maltraitance de la part de certain.e.s professionnel.le.s, le discours dominant dévalorisant pour les femmes ». A l'occasion du 26 septembre, Journée mondiale de la contraception, le mouvement lance une campagne - et un site Internet dédié - intitulée « Ceci n'est pas un cintre ». « Alors que la France a connu ces derniers mois des avancées en faveur des droits des femmes », estime le Planning familial, « il y a urgence à agir pour invisibiliser, contrer ces groupes pro-mort ».

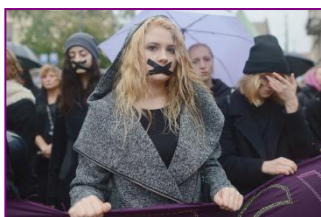


La loi contre la désinformation sur l'IVG

Alors que la question de l'avortement agite beaucoup la droite (« *IVG : Rossignol pour un délit d'entrave numérique* », **Le Figaro** du 21 septembre ; « *IVG : Laurence Rossignol veut transformer l'appel à la réflexion en délit* », **Le Figaro** du 27 septembre ; « *Polémique autour d'un nouveau délit d'entrave numérique à l'IVG* », **Le Figaro** du 28 septembre ; « *Le credo anti-IVG de Fillon* » et « *En France, les anti-IVG continuent leur combat* », **Le Canard Enchaîné** du 5 octobre), les députés socialistes vont déposer « très rapidement » une proposition de loi afin d'élargir le délit d'entrave à l'interruption volontaire de grossesse (IVG) aux sites internet de « désinformation » sur l'avortement, a indiqué le 4 octobre leur chef de file, Bruno LE ROUX. Nous l'avons vu dans ces pages (synthèses des 25 juillet et 10 septembre 2016), c'est sur internet que se déploient les tentatives d'entrave via des informations fausses ou non sincères. Le patron des députés PS a préconisé un examen de la future proposition de loi en procédure accélérée, lors de la réunion de son groupe (**Le Parisien** du 4 octobre). Rappelons qu'au Sénat, à majorité de droite, un amendement du gouvernement dans ce même but, jugé irrecevable, avait été rejeté en commission, lors de l'examen du projet de loi égalité et citoyenneté (voir page 1). Signalons ici la cartographie de **Libération** (28 septembre) : « Accès à l'IVG, le monde à mi-chemin »

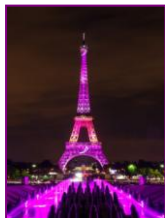
En Pologne, les femmes font plier les conservateurs

Suites aux menaces sur l'avortement en Pologne (synthèses des 8 avril, 31 mai et 20 juin 2016) et à la mobilisation féministe sur place et dans d'autres pays, le 6 octobre, le Parlement a majoritairement rejeté la proposition de loi destinée à élargir l'interdiction de l'avortement. Début octobre, plus de 100 000 personnes s'étaient mobilisées à travers le pays. Elles ont manifesté, tout de noir vêtues (photos), en particulier devant le Parlement à Varsovie, pour protester contre le projet de loi interdisant complètement l'accès à l'IVG. La plupart des journaux ont relaté et commenté le déroulé de l'actualité polonaise. Le 6 octobre, comme les autres associations, **la Marche mondiale des femmes** se réjouit dans un communiqué : « *Avortement en Pologne. Le parlement vote contre. La mobilisation féministe paye !* ». La victoire est également relayée par les journaux du 7 octobre (« *En Pologne, victoire des femmes contre les conservateurs* », **L'Humanité** ; « *Varsovie renonce à l'interdiction totale de l'IVG* », **Le Monde** ; « *La Pologne renonce à interdire l'avortement* », **Les Echos** ; « *En Pologne, le gouvernement renonce à l'interdiction de l'IVG* », **La Croix** ; « *Pologne : halte aux bigots !* », **Marianne...**).



Cancer du sein : rénovation du programme de dépistage

Comme chaque année l'opération **Octobre rose** bat son plein contre le cancer du sein. Marisol TOURAINE [a salué dans un communiqué la mobilisation](#), et a annoncé qu'elle allait engager la rénovation du programme de dépistage. En ce qui concerne la mammographie annuelle et les échographies, dans certains cas la participation aux frais de dépistage du cancer du sein est supprimée. Ces situations sont définies dans le décret publié au **Journal officiel** du 1^{er} septembre 2016 qui fait suite à la loi de financement de la sécurité sociale pour 2016 ([Décret n° 2016-](#)



[1185 du 30 août 2016 relatif à la participation des assurés pour les frais liés au dépistage spécifique du cancer du sein en cas de risque élevé](#)). Cette année encore, de nombreuses initiatives sont lancées dans toute la France pour sensibiliser les femmes à l'importance du dépistage. Comme chaque année depuis 2014, la Tour Eiffel s'est illuminée de rose pour marquer le début de l'opération. La tour Montparnasse revêt également un ruban rose. Les associations de lutte contre le cancer sont présentes sur le terrain pour informer, conseiller et rassurer.

« Egalité dans la vie personnelle et sociale » en bref

MATERNITÉ - « Etre mère, un cauchemar dont je ne me réveillerai jamais ». Selon **Libération** du 13 septembre, « un Allemand sur cinq regrette d'avoir été parent ». Le journal consacre deux pages à la « pression imposée outre-Rhin sur les femmes et la liberté perdue avec l'arrivée d'un enfant ». Signalons deux enquêtes sur la maternité : « Tu enfanteras dans la douceur », sur l'accouchement en maison de naissance, dans **Libération** du 17 septembre, et « Fœtus. Attention fragile ! », sur la vulnérabilité face aux médicaments et polluants, dans **Le Monde** du 21 septembre.

MAISON DES FEMMES- Après Le Figaro et Libération (synthèses des 10 août et 10 septembre), c'est au tour de L'Humanité (7 septembre) de signaler l'ouverture de la Maison des femmes de Saint-Denis, « une grande bâtisse multicolore flambante neuve », sous le titre « Une maison pour les femmes brisées ». A noter que le lundi 26 septembre se tiendra une soirée « Ensemble pour la Maison des femmes de Saint-Denis ».



Lutte contre les violences

Le CFCV fête les 30 ans de sa ligne d'écoute !

« On nous a longtemps fait croire que le viol ça arrive dehors, la nuit, dans un lieu public à risque, un parking souterrain, un bord de route... On nous a longtemps fait croire que celui qui viole est un inconnu, un détraqué, un malade, un frustré, un paumé... Une autre réalité s'est dévoilée dans la parole des victimes qui appellent Viols-Femmes-Infos. 86% des victimes connaissent leur agresseur. Tous les agresseurs mettent en place une stratégie réfléchie afin d'agir en toute impunité ». Le **Collectif féministe contre le viol (CFCV)** fête les trente ans de sa ligne d'écoute le **jeudi 13 octobre** en organisant une journée de rencontre à destination des professionnel.les et militant.es.

[Pour en savoir plus sur le site du CFCV](#)



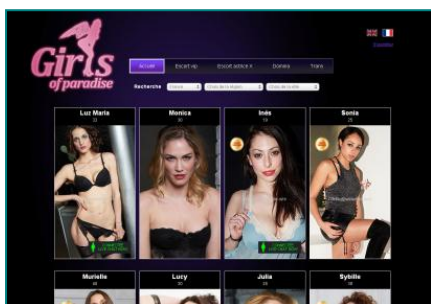
Lutte contre le cybersexisme

L'Observatoire régional des violences faites aux femmes du **Centre Hubertine Auclert** (CHA) a lancé la toute première étude sur le Cybersexisme (synthèse du 10 septembre). Cette étude a été réalisée par l'Observatoire universitaire international d'éducation et prévention (OUIEP) de l'Université Paris Est Créteil, auprès de 1 500 élèves franciliens selon une méthodologie éprouvée. Elle contient deux volets : quantitatif et qualitatif, et a été rendue publique le 27 septembre lors d'une conférence pour comprendre et agir : « Cybersexisme : le virtuel c'est réel ». A cette occasion une grande campagne de prévention a été lancée, avec une large diffusion d'un spot TV de sensibilisation (30 secondes), la diffusion d'un kit de sensibilisation dans les 1 500 établissements du secondaire franciliens et le lancement d'un projet pilote de prévention inédit en France à destination de 1500 élèves (collèges et lycées). La campagne est annoncée dans **Le Parisien** (27 septembre) et **La Croix** (28 septembre).



[Retrouver l'étude et la campagne sur le site du CHA](#)

« Girls of Paradise », une campagne de sensibilisation des « clients » de la prostitution



Le **Mouvement du Nid** a dévoilé le 20 septembre « Girls of Paradise », une campagne de sensibilisation sur la prostitution. « Aujourd'hui, des milliers de sites et petites annonces organisent une "offre" prostitutionnelle pléthorique », explique l'association, « tandis que dans le silence et l'indifférence, les personnes prostituées sont exposées à des violences allant jusqu'à leur coûter la vie ». Le Mouvement du Nid - France présente « Girls of Paradise », un faux site de petite annonce pour « piéger » d'éventuels clients, « dispositif iconoclaste qui s'attaque au confort des « clients » pour mieux toucher l'opinion publique ». Dans le monde de la prostitution, tout est fait pour mettre les « clients » à l'aise, souligne le Mouvement du Nid. Avec « Girls of Paradise », on les confronte de plein fouet à la réalité des violences subies par les personnes prostituées. Signalons le reportage publié par **Le Monde** du 5 octobre « Prostitution : quand le client passe par la case justice ». Selon le quotidien, « Narbonne est un des rares endroits où la loi du 6 avril est appliquée ». Et d'indiquer qu'il y eu, « en six mois, 250 verbalisation dans toute la France ».

[Retrouver l'information sur la campagne sur le site du Mouvement du Nid](#)

« Lutte contre les violences » en bref

PRESCRIPTION - A l'occasion de l'examen au Sénat d'une proposition de loi visant à réformer la prescription en matière pénale, plus de dix associations des champs de la protection de l'enfance, de la défense des droits des femmes et des victimes ainsi que plusieurs experts demandent l'abolition de la prescription des violences sexuelles sur mineurs ou, au moins, son allongement (**Actualités sociales hebdomadaires** du 6 octobre).

PLAINTÉ - « Amine Mojito, star des réseaux sociaux, bête noire des féministes », titre **Le Monde** (4 septembre) qui annonce qu'une plainte du **Collectif féministe contre le viol** (CFCV) vise le jeune homme, qui se filme en fouettant des femmes. Le quotidien souligne que l'intéressé « assume pleinement son machisme » et explique l'impact dramatique sur des publics fragiles.

SEXISME - Lors de l'édition du mardi 4 octobre de l'émission « le Grand Journal », diffusé sur **Canal +**, l'invitée Camille ROWE (photo), mannequin, a été accueillie par la déclaration suivante de la part de l'humoriste Lamine LEZGHAD : « *on veut tous la baiser, hein !* » (sic). Dans un communiqué diffusé le 7 octobre **Osez le féminisme !** exprime « *sa consternation et sa colère face aux propos qui ont été tenus* ». **OLF** indique qu'elle a signalé auprès du **Conseil supérieur de l'audiovisuel** les propos tenus par Lamine LEZGHAD. « *Tolérance zéro pour le sexisme !* »



BAUPIN - « *J'ai mis plusieurs minutes à me dire : mais qu'est-ce qu'il [Denis Baupin] veut ?* ». Petite phrase de Véronique HACHE, directrice d'**Autolib**, et nouveau témoignage à charge contre le député EE-LV dans **Libération** du 14 septembre.

MIGRANTES - « *Mariées de force et battues en Iran. Farzaneh et Fariba ont quitté mari et enfants pour refaire leur vie en Europe* ». **Le Monde** du 14 septembre publie une enquête sur les « *Oubliées de Dieu* » : deux sœurs afghanes exilées en Iran qui se retrouvent bloquées à Istanbul. Sous le titre « *Corps et biens* », **Le Monde** du 9 septembre publie une enquête « *à bord de l'Aquarius, bateau ONG qui secourt les migrants tentant de traverser la méditerranée* ». Selon le quotidien, « *la quasi-totalité des femmes recueillies ont été victimes de violences sexuelles en Lybie* », et certaines d'entre elles se prostituent « *pour un jus de fruits ou un peu plus à manger* ».



GRANDE BRETAGNE - Sous le titre, « *En Angleterre, vrai débat autour du faux procès d'une femme battue* », **Libération** du 13 septembre indique qu'un feuilleton radio diffusé depuis 1951, « *The Archer* », met en scène l'acquittement d'une femme poursuivie pour avoir poignardé son mari. La chose « *a passionné les Britanniques et servi la cause des femmes* », souligne « *Libé* ».

TURQUIE - « *Depuis janvier, au moins 153 femmes ont été tuées par leurs maris ou d'anciens conjoints* », indique **Libération** du 9 septembre qui voit « *Les femmes turques à bout portant* »... « *A Istanbul, des associations se mobilisent pour faire respecter les lois condamnant les féminicides dans un pays où le sexisme est entretenu jusqu'au sommet de l'Etat* », explique le quotidien..

Culture, communication

Une femme pour le prix Goncourt ?

Pas de sujet dans notre synthèse cette année sur la rentrée littéraire des femmes ! Signalons cependant que **L'Humanité** avait publié cet été les bonnes feuilles de toute une série de nouveaux romans où les femmes étaient largement représentées (Négar DJAVADU, Émilie GUILLAUMIN, Élodie LLORCA - photo à droite - Imbolo MBUE, Chloé THOMAS), et que le nouveau livre de Yasmina REZA (« *Babylone* » chez **Flammarion**) a fait couler beaucoup d'encre. Alors, le Goncourt à une femme cette année ? Nous, nous votons pour « *Chanson*

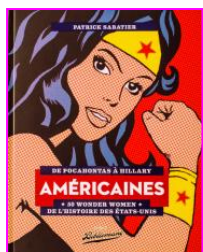


« *Chanson douce* » de Leïla SLIMANI (synthèse du 31 octobre 2014, photo à gauche) qui accumule les très bonnes critiques dans la presse. « *À travers la description précise du jeune couple et celle du personnage fascinant et mystérieux de la nounou, c'est notre époque qui se révèle, avec sa conception de l'amour et de l'éducation, des rapports de domination et d'argent, des préjugés de classe ou de culture* », résume **Gallimard**, la maison d'édition. « *Le style sec et tranchant de Leïla Slimani, où percent des éclats de poésie ténébreuse, instaure dès les premières pages un suspense envoûtant* ».

La bande dessinée culottée !

Le Parisien (re)lance le débat : « *La BD est-elle machiste ?* », se questionne le journal sur une pleine page de son édition du 3 octobre. « *Alors que Pénélope Bagieu sort une série de portraits de femmes audacieuses dans « Culottées »* (synthèse du 10 août 2016), *une vague féministe monte au front pour s'imposer dans un univers très masculin...* », explique le quotidien qui donne la parole à Florence CESTAC, grand prix d'Angoulême en 2000, qui estime que le milieu de la BD est sexiste, ou pour le moins extrêmement masculin, et à Yan LINDINGRE, qui pense que non, admet que son journal (**Fluide glacial**) a une réputation « *macho* », et qu'il ne faut pas tenter d'instaurer la parité. L'ouvrage de Pénélope BAGIEU fait l'objet de plusieurs articles dans la presse comme dans **Le Soir** du 24 septembre qui, sous le titre « *On invisibilise les femmes* », souligne que « *les femmes aussi peuvent être héroïques* » et que « *Pénélope Bagieu dessine leurs portraits culottés* ». Sous le titre « *Bandes de filles* », **Elle** du 7 octobre, revient sur le livre de Pénélope Bagieu (qualifiée de « *la rebelle* ») et présente deux autres « *albums audacieux* » : « *Les contes de notre enfance de Tiffany COOPER* (« *l'indomptable* »), et « *La guerre des tétons* » de Lili SOHN (« *la combattante* »).

Cinquante portraits d'Américaines



« *Découvrez les États-Unis sous un angle nouveau et plongez dans une saga des Amazones américaines, de Pocahontas à Hillary Clinton à travers les portraits de 50 femmes ayant marqué l'Histoire de ce pays aux multiples facettes* », recommande **Bibliomane**, la maison d'édition de « *Américaines, 50 Wonder Women de l'Histoire des États-Unis* », de Patrick SABATIER, signalé dans **Le Figaro Magazine** du 9 septembre (« *une version féminine, parfois féministe, de l'Histoire des États-Unis* »), puis dans **Libération** du 26 septembre (« *Aux grandes femmes, les États-Unis reconnaissants* »).

« Culture, communication » en bref

GUERRILLA - **Libération** du 19 septembre consacre deux pages aux « *Guerrilla Girls* » à l'occasion de l'exposition présentée à Paris actuellement (synthèse du 10 septembre 2016). Selon le quotidien elles « *secouent le cocotier de l'art* ». « *Depuis trente ans, ce collectif américain d'artistes grimées en singes défend la diversité dans les musées et galeries par ses slogans à l'humour mordant* ».

MATRIMOINE - « *Les femmes à l'honneur dans les musées* », titre **La Croix** du 16 septembre qui annonce les deuxièmes Journées du « *matrimoine* » (synthèses des 10 et 30 septembre 2015). Elles visent à valoriser l'héritage culturel des femmes artistes à l'occasion des Journées du patrimoine, rappelle le quotidien qui souligne que « *le chemin vers l'équilibre est encore long* ».

PHOTOGRAPHIES - Selon **L'Humanité** du 6 septembre, « *Les femmes cassent la baraque* », lors de la 28^e édition du festival de photojournalisme de Perpignan. Selon le journal, « *Visa pour l'image* » « *fait la part belle aux femmes qui s'emparent puissamment des grands sujets géopolitiques du monde globalisé* ».

CINÉMA - **Le Monde** a pu « *arracher* » un entretien lors de la Mostra de Venise « *à l'armée de communicants qui veille jalousement sur l'emploi du temps* » de Natalie PORTMAN (elle présentait deux films : « *Jackie* », portrait de Jackie Kennedy du Chilien Pablo LARRAIN, et « *Planetarium* », de Rebecca ZLOTOWSKI, évocation d'une cabale antisémite dans le Paris des années 30). Le quotidien a choisi de placer cette phrase de l'actrice à la une de son édition du 10 septembre « *Les femmes ont moins d'opportunité, cela rend nos carrières beaucoup plus intéressantes* ».